



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT des DEUX-SEVRES

COMMUNE DE FENERY



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FENERY

Session ordinaire

Du 24 mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre mai deux mille vingt à seize heures le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Sybille MARY, Maire.

Etaient présents : BRUNET Méлина, CHEVALIER Patrice, COUDREAU Denis, DUBIN Didier, FAUCHER Charleen, GARON Clémence, MARILLEAU Céline, MARTIN Alexandre, PARRETON Yann, RENOUX Sandra, ROY Stéphane.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : GARON Clémence

### **N°01-24-05-2020**

#### **ELECTION DU MAIRE**

Monsieur Alexandre MARTIN ayant obtenu la majorité absolue (10 voix et 1 bulletin blanc) a été proclamé maire.

### **N°02-24-05-2020**

#### **DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents la création de deux postes d'adjoints au maire.

### **N°03-24-05-2020**

#### **ELECTION DES ADJOINTS**

-Monsieur Didier DUBIN ayant obtenu la majorité absolue (10 voix et 1 bulletin blanc), a été proclamé premier adjoint.

-Monsieur Yann PARRETON ayant obtenu la majorité absolue (10 voix et 1 bulletin blanc), a été proclamé deuxième adjoint.

### **N°04-24-05-2020**

#### **CHARTRE DE L'ELU LOCAL**

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu Article L. 1111-1-1 du CGCT

Donne lecture de la charte de l'élú local

Remet à chaque membre du conseil municipal

La charte de l'élú local et la copie des dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats des conseillers municipaux (copie des articles L. 2123-1 à L. 2123-35).

### **N°05-24-05-2020**

#### **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Le conseil, après avoir entendu le maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

décide à l'unanimité des membres présents :

de confier à Monsieur le Maire la délégation suivante :

-Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur 500 €.

Mairie de FENERY – 2 rue du calvaire - 79450 FENERY

Tel : 05 49 70 00 44

Mail : [commune.fenery@wanadoo.fr](mailto:commune.fenery@wanadoo.fr)



#### **N°06-24-05-2020**

#### **DÉLIBÉRATION RELATIVE AU DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents que :

-Chaque année, les élus devront faire connaître leurs besoins de formation en précisant les éléments suivants : objet, coût, lieu, date, durée, bulletin d'inscription, nom de l'organisme de formation.

-La somme nécessaire sera inscrite au budget primitif, au compte 6535.

#### **N°07-24-05-2020**

#### **DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CREATION DES COMMISSIONS**

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, la création de neuf commissions :

-Commission Budget :

Sandra RENOUX - Charleen FAUCHER - Stéphane ROY - Didier DUBIN - Yann PARRETON

-Commission Voirie- travaux :

Patrice CHEVALIER - Didier DUBIN - Denis COUDREAU - Stéphane ROY - Yann PARRETON

-Commission Gestion de la salle des fêtes :

Charleen FAUCHER - Céline MARILLEAU - Mélina BRUNET - Sandra RENOUX - Didier DUBIN

-Conception bulletin municipal :

Yann PARRETON - Céline MARILLEAU - Sandra RENOUX - Clémence GARON - Charleen FAUCHER - Patrice CHEVALIER

-Commission Espaces verts-aménagement du bourg :

Stéphane ROY - Yann PARRETON - Denis COUDREAU - Mélina BRUNET - Céline MARILLEAU - Clémence GARON - Didier DUBIN - Denis COUDREAU

-Accueil des nouveaux arrivants :

Patrice CHEVALIER - Didier DUBIN - Charleen FAUCHER - Yann PARRETON

-Commission Jeunesse :

Sandra RENOUX - Charleen FAUCHER

-Commission Culture et patrimoine :

Patrice CHEVALIER - Mélina BRUNET - Clémence GARON - Sandra RENOUX

-Commission Développement associatif :

Sandra RENOUX - Stéphane ROY - Didier DUBIN

#### **N°08-24-05-2020**

#### **L'ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

La commission d'appel d'offres est ainsi composée :

Président : Monsieur Alexandre MARTIN, le maire



Membres titulaires :

Mme Mélina BRUNET  
Mme Sandra RENOUX  
M Patrice CHEVALIER

Membres suppléants :

Mme Céline MARILLEAU  
Mme Charleen FAUCHER  
Mme Clémence GARON

**N°09-24-05-2020**

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de dresser une liste de 12 noms pour constituer la commission communale des impôts

Membres titulaires Jean-Claude VERDON Didier DUBIN Gérard MARILLEAU Gilles GRIMAUULT-DEBENEST Luciano TEIXEIRA Claude DESCOUT (hors commune)	Membres suppléants Jean ROY Jacky FERJOUX Emmanuel RICAUD Alain FERJOUX Joël MEUNIER Jean-Michel GUETET (hors commune)
--	--

**N°10-24-05-2020**

**COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES ISSUES DU REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE (REU)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

désigne M Denis COUDREAU, conseiller municipal, membre de la commission de contrôle de la gestion des listes électorale

propose

- M Pierre BONNET, domicilié la Clavelière, à la nomination par le préfet, délégué de l'administration,
- Mme Noémie COUDREAU, domiciliée 5 rue des cerisiers, à la nomination par le TGI.

**N°11-24-05-2020**

**DELEGUES**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents, les délégués :

**1-DELEGUES AU SIVU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CONCENTRE ADILLY-FENERY-ST. GERMAIN**

Mme Céline MARILLEAU, déléguée titulaire  
M Alexandre MARTIN, délégué titulaire  
Mme Charleen FAUCHER, déléguée suppléant

**2-DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT POUR L'EXPANSION DE LA GATINE (SMAEG)**

M Patrice CHEVALIER, délégué titulaire  
M Alexandre MARTIN, délégué suppléant

**3 DELEGUES AU COMITE DES FETES DE LA BIE**

Mme Sandra RENOUX, membre titulaire  
M Charleen FAUCHER, membre titulaire

Mairie de FENERY – 2 rue du calvaire - 79450 FENERY

Tel : 05 49 70 00 44

Mail : commune.fenery@wanadoo.fr



#### 4- DELEGUES AU COMITE SYNDICAL INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES DEUX-SEVRES

M Yann PARRETON, délégué Titulaire  
M Alexandre MARTIN, délégué suppléant

#### 5- DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU THOUET.

Mme Clémence GARON, déléguée titulaire  
M Stéphane ROY, délégué titulaire

#### **N°12-24-05-2020**

##### **DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner M Stéphane ROY en tant que correspondant défense de la commune de FENERY.

#### **N°13-24-05-2020**

##### **DELEGATIONS ATTRIBUEES AUX ADJOINTS**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise son Maire, à déléguer, en cas d'absence ou d'empêchement aux adjoints :

- les fonctions d'Officier d'Etat-Civil
- la signature des mandats de paiements
- la signature des titres de recettes
- la décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur 500 €.
- la certification de copie conforme
- l'attestation de domicile
- la délivrance des permissions de bâtir et des permissions de voirie
- les extraits de délibérations du conseil municipal, transmis à la sous-Préfecture

pour contrôle de légalité.

Délégations spécifiques accordées au 1<sup>er</sup> adjoint :

- gestion de la voirie,
- des permissions de voirie,
- de l'environnement,
- de l'urbanisme,
- la délivrance des permissions de bâtir.

Délégations spécifiques accordées au 2<sup>ème</sup> adjoint :

- gestion du personnel,
- organisation des services.

#### **N°14-24-05-2020 Délégations accordées au personnel administratif**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise son Maire, à donner délégation de signature à la secrétaire de mairie, en cas d'absence du maire et des adjoints, les documents suivants :

- l'établissement des listes électorales
- les contrats de location de la salle des fêtes
- les copies et extraits d'actes d'Etat-Civil
- les récépissés et dépôts de pièces.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus et au registre, ont signé les membres présents.

Le Maire. Alexandre MARTIN.



Mairie de FENERY – 2 rue du calvaire - 79450 FENERY

Tel : 05 49 70 00 44

Mail : commune.fenery@wanadoo.fr